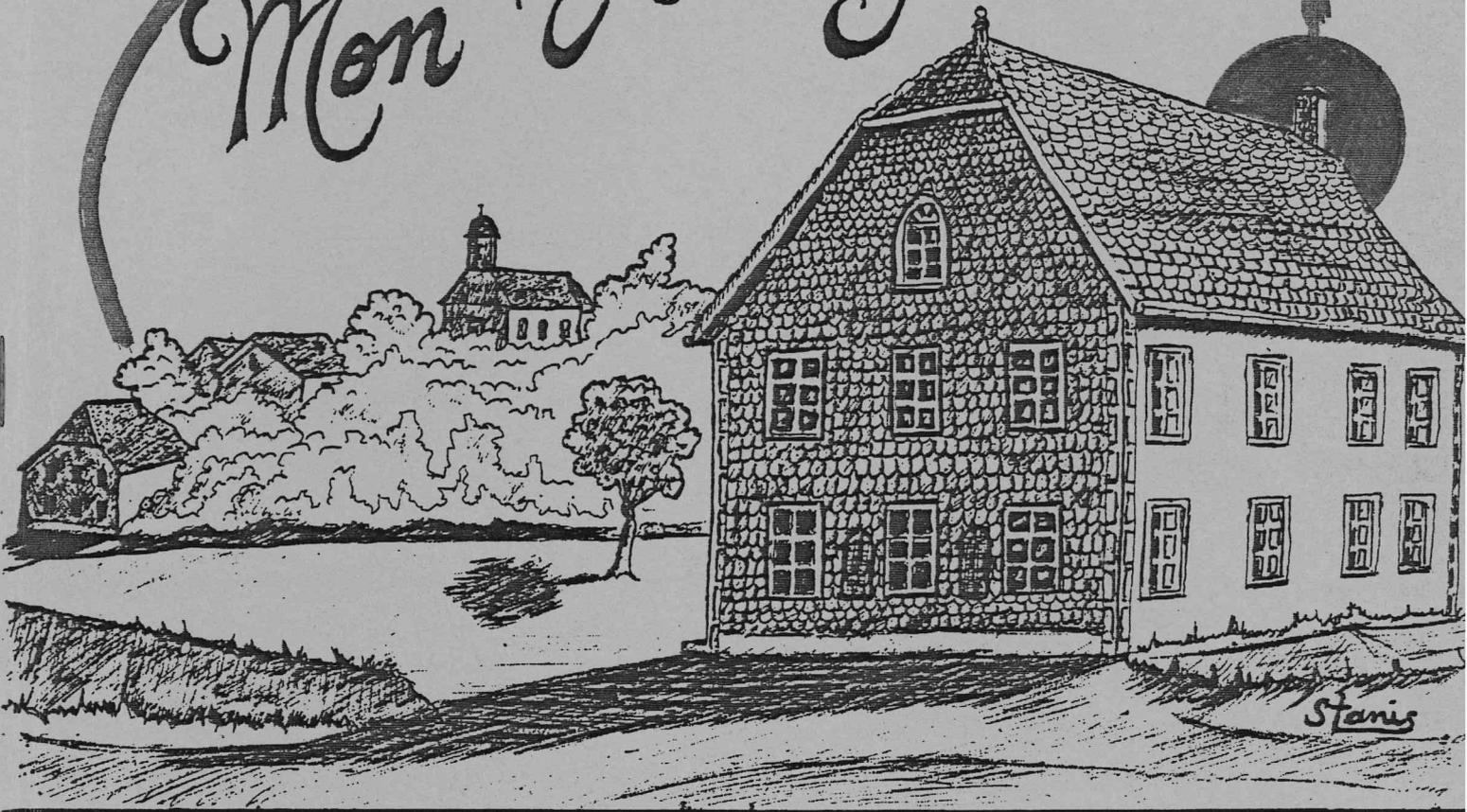


CHENEBIER

Mon Village



BULLETIN D'INFORMATIONS

1990

MUNICIPALES N° 10

LE MOT DU MAIRE

L'année 1989 a vu le renouvellement des Conseils Municipaux et depuis un an une nouvelle équipe s'est mise au travail, les différentes commissions se sont constituées et les dossiers importants se réalisent :

* achat d'un tractopelle équipé d'une débroussailleuse et d'une remorque afin de rentabiliser le travail de l'agent technique, de rattraper le retard accumulé dans l'entretien des fossés et de devenir indépendant financièrement.

* Etude de faisabilité d'une construction regroupant un groupe scolaire, une salle polyvalente et la mairie. L'idée de regroupement des bâtiments communaux était dans l'air depuis de nombreuses années ; elle avait pris naissance il y a vingt ans, lorsque, sous la poussée démographique, une troisième classe primaire avait été créée.

Ce projet va devenir une réalité grâce à la réunion de plusieurs facteurs favorables :

- la nécessité de créer une classe maternelle à Chenebier pour accueillir les enfants de 3 à 5 ans.
- l'acquisition, au centre du village, d'un terrain de 2ha 65ca à Monsieur Roger RUE pour un prix raisonnable.
- l'importance des subventions départementales pour la construction d'un groupe scolaire neuf.
- le besoin de bâtir une salle polyvalente pour remplacer la salle communale actuelle qui donne "des signes de fatigue" évidents.

La création d'un tel bâtiment dont le coût estimatif approche les 3.000.000 F sera une lourde charge financière pour la Commune puisqu'il faudra emprunter une somme entre 1.500.000 F et 1.800.000 F. Cela est cependant possible car Chenebier a des atouts pour financer ce projet :

- un endettement à ce jour très faible,
- des impôts locaux peu élevés, les plus bas du canton,
- des ressources forestières non négligeables

Afin de garder une marge d'autofinancement suffisante pour la réalisation des investissements futurs, il me semble nécessaire d'augmenter les taux communaux des 4 taxes locales (taxe d'habitation, taxe sur le foncier bâti, taxe sur le foncier non bâti et taxe professionnelle) de manière significative, ce qui provoquera une augmentation des impôts locaux d'environ 6%. C'est ce que je proposerai au Conseil Municipal car j'ai la conviction que notre jeunesse mérite cet effort financier.

Les plans de cette construction s'établiront en concertation avec le Conseil d'Ecole, les Associations locales et la population à laquelle ils seront présentés avant l'été.

Ma vision du village dans les prochaines années ne se conçoit également pas sans :

- un fleurissement de Chenebier plus important car les potentialités existent et j'inviterai les membres de la "Commission Animation" à lancer ce projet.
- la création d'un club du 3ème âge qui serait à la municipalité un interlocuteur privilégié pour connaître les besoins et les services à rendre aux personnes âgées. Je souhaite que cette idée se concrétise en 1990.

Enfin pour terminer mon propos, je voudrais que chacun d'entre nous, au village, se sente concerné par l'évolution, le devenir de Chenebier et participe à sa mise en valeur.

H. CROISSANT

ETAT - CIVIL en 1989

Les naissances



CROISSANT Céline née le 25 Janvier à Belfort
DUCOTEY Samuel né le 14 Mars à Belfort
BOY Anais le 29 Avril à Belfort
MARCHAND Mickaël né le 14 Mai à Belfort
MARDON Julie née le 8 Juillet à Belfort
SAINT-VOIRIN Maxence né le 1er Août à Belfort
WILLEMIN Joffrey né le 4 Août à Belfort
LOMBARD Christopher né le 6 Août à Belfort
TRIBLE Clémentine née le 11 Octobre à Belfort
TRIBLE Anais née le 11 Octobre à Belfort
GAUER Quentin né le 21 Octobre à Belfort
ROY Morgane née le 20 Décembre à Belfort
DELAPLACE Johan né le 25 Décembre à
Montbéliard

Les mariages

Corinne DUBOIS
et
Michel ILTIS
le 2 Septembre 1989



Sonia BOUTEILLER
et
Alain CLERC
le 9 Décembre 1989



Nos peines :

- Monsieur TUETÉY décédé le 27 Janvier
- Monsieur MOUGENOT Jean-Luc décédé le 25 Octobre
- Madame BAUMGARTNER Yvonne décédée le 4 Décembre
- Madame STUDER Marguerite décédée le 12 Février
- Monsieur REBILLARD Henri décédé le 11 Mars
- Madame HUET Marie-Céline décédée le 27 Mars
- Monsieur HUET Arnaud décédé le 22 Juin
- Madame BELOT Germaine décédée le 7 Décembre

Aux familles éprouvées par ces deuils, nous adressons nos sincères condoléances.

Bienvenue aux nouveaux habitants du village :

- Martine et Jean-Michel BROCCO et leur fils Nicolas
- Pascale et Philippe CHAMLEY
et leurs enfants Michaël, Cyril et Jessica

RENSEIGNEMENTS UTILES

Mairie : heures d'ouverture du secrétariat
mardi, vendredi et samedi matin de 8 H 30 à 12 H.

Permanence du Maire : tous les mercredis de 18 H à 20 H.
téléphone de la mairie : 84.27.30.54

Les différents tarifs applicables en 1990 :

- prix du m3 d'eau : 1,80 Fr
- redevance compteur d'eau : 70,00 Frs
- forfait branchement d'eau : 2.600,00 Frs
- prix du stère de bois : 120,00 Frs
- concession perpétuelle au cimetière : 500,00 Frs le m2
- concession trentenaire renouvelable : 100,00 Frs le m2
- atelier de distillation : la journée 70,00 Frs
- photocopie en mairie : 1,00 Fr l'une
- redevance pour les ordures ménagères :
 - personne seule : 200,00 Frs
 - 2 personnes : 290,00 "
 - 3 personnes : 360,00 "
 - 4 et plus : 430,00 "
- résidence secondaire : 140,00 Frs
- location de la salle communale :
 - apéritif : 200 Frs
 - le week-end : 400 "
 - avec vaisselle : 500 "
- location table et 2 bancs : 10 "

LE CONSEIL MUNICIPAL

LE MAIRE : Henri CROISSANT

LES ADJOINTS : Gérard PIERRE
Lionel HENISSE
Jacques ABRY
Bernard HENISSE

LES CONSEILLERS : Pierre-Marie BELOT
Jacques BOISAUBERT
Serge BOURQUIN
Claude BRESSIN
Daniel ELIAS
Michel GOUX
René MULLER
Marie-Odile NOWINSKI
Odette BERTINELLI
Hubert ROY

Délégués aux différents syndicats intercommunaux et au CCAS :

Syndicat du Collège Pierre et Marie Curie d'Héricourt :
- BOISAUBERT Jacques
- NOWINSKI Marie-Odile

Syndicat des deux cantons d'Héricourt + SICTOM :
- PIERRE Gérard
- BOURQUIN Serge

Syndicat d'aménagement de la Lizaine :
- CROISSANT Henri
- MULLER René

Syndicat des eaux de Champagny :
- GOUX Michel
- BELOT Pierre-Marie

Syndicat de la maison forestière de Frahier :
- BRESSIN Claude
- HENISSE Bernard

Centre Communal d'Action Sociale :
- BERTINELLI Odette
- HENISSE Lionel
- NOWINSKI Marie-Odile
- ROY Hubert



Henri CROISSANT
84.27.30.05



Gérard PIERRE
84.27.30.02



Lionel HENISSE
84.27.30.13



Jacques ABRY
84.23.90.10



Bernard HENISSE
84.27.33.85



Pierre Marie BELOT
84.27.30.61



Serge BOURQUIN
84.23.92.40



Michel GOUX
84.23.90.24



Marie-Odile NOWINSKI
84.23.90.41



Odette BERTINELLI
84.27.30.28



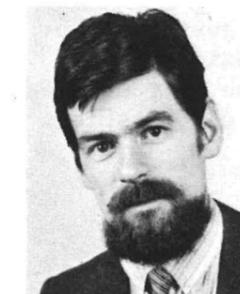
Claude BRESSIN
84.27.30.23



René MULLER
84.27.30.49



Hubert ROY
84.23.92.09



Jacques BOISAUBERT
84.27.30.63



Daniel ELIAS
84.27.30.03

Délibérations du Conseil Municipal 1989

- 24 FEVRIER :
- * Demande de subvention pour l'achat d'un tractopelle.
 - * Accord pour la mise en place de 2 ateliers de soutien scolaire.
 - * Achat d'une parcelle de 12m2 à Mr HENISSE Jean-François pour y implanter un transformateur EDF.
 - * Demande de subvention pour le remplacement de vannes de quartier du réseau d'eau.
- 18 MARS :
- * Election du Maire et des Adjointes.
 - * Désignation des délégués du Conseil Municipal aux différents syndicats intercommunaux et au CCAS.
- 24 MARS :
- * Désignation des commissions communales.
- 7 AVRIL :
- * Vote du budget primitif.
 - * Vote des taux des 4 taxes communales :
 taxe d'habitation = 3,55%
 taxe sur le foncier bâti = 7,06%
 taxe sur le foncier non bâti = 37,36%
 taxe professionnelle = 6,23%.
 - * Vente d'une parcelle de terrain de 2,27 ares au lieu-dit "La Goutte au Maire" à Mr Alain Ducotey.
- 28 AVRIL :
- * Réfection des peintures et mise en place d'un plafond suspendu à l'école "La Louvière".
 - * Vote d'une indemnité mensuelle de 200,00 Frs au jeune TUC.
- 26 MAI :
- * Vote des subventions aux associations.
 - * Demande de subvention pour l'achat d'une urne.
 - * Demande de subvention pour des plantations en forêt communale.
 - * Achat du tractopelle avec débroussailleuse et remorque.
 - * Achat d'une parcelle de terrain de 8,24 ares au lieu-dit "Les Grands Prés" à Mme Jeanne Abry.
- 17 JUIN :
- * Demande de subventions pour la construction d'un groupe scolaire.
 - * Vote d'une participation financière pour financer l'acquisition de matériel nécessaire à l'enseignement d'une langue vivante dans les écoles des 2 cantons d'Héricourt.
 - * Modification de la surface minimum constructible.
 - * Vente de bois de chauffage aux affouagistes ayant travaillé dans la parcelle 16 du "Grand Bois".
- 21 JUILLET :
- * Choix des parcelles forestières à vendre à Lure par les soins de l'ONF.
 - * Approbation du compte de gestion 1988.
 - * Vote du compte administratif.
 - * Demande d'élargissement de la route départementale (CD N°16) au carrefour de la route de Châtebier.

- 1er SEPTEMBRE :
- * Vote d'une indemnité de conseil à Monsieur le Percepteur.
- 20 OCTOBRE :
- * Achat de 19 m2 à Mme Violette Bouteiller pour l'extension du hangar incendie.
 - * Renouvellement de la convention mettant en place 2 ateliers de soutien scolaire à l'Ecole Primaire.
 - * Vote d'une subvention aux travailleurs Peugeot en grève (3.000 Frs au CCAS pour les grévistes et 2.000 Frs à l'intersyndicale).
 - * Vote d'une indemnité de 250 Frs à un jeune PIL (programme d'insertion locale).
 - * Vote d'une prime au personnel communal.
 - * Réfection des abris bus dégradés.
- 24 NOVEMBRE :
- * Annulation de la prime au personnel communal refusée par la Sous-Préfecture comme non conforme à la Loi.
 - * Arrêté du projet de Plan d'Occupation des Sols.
 - * Achat de terrain (2hectares 65ares environ) au lieu-dit "Les Grands Prés" à Monsieur Roger Rué.
 - * Vote d'une subvention pour l'étude d'un projet de développement du Pays d'Héricourt.
 - * Approbation d'une convention de fourniture d'eau potable avec le Syndicat des Eaux de Champagne.
 - * Demande du concours de la Direction Départementale de l'Equipement pour la construction d'un nouveau bâtiment regroupant : groupe scolaire et salle polyvalente.
- 15 DECEMBRE :
- * Augmentation des tarifs communaux pour 1990.
 - * Transformation du poste d'aide ouvrier professionnel de l'employé communal en poste d'agent technique.
 - * Demande de subvention pour l'informatisation de la mairie.
 - * Recrutement de Mme Renée Berthelin comme secrétaire de mairie en remplacement de Mme Corinne Maire du 01.01.90 au 15.05.90.

SUBVENTIONS ACCORDEES EN 1989

- Centre Communal d'Action Sociale :	4.500,00 Frs
- Association "Les Amis de l'Ecole"	
* Noël des élèves :	2.100,00 "
* Ski de fond, piscine :	1.500,00 " "
- Amicale des Sapeurs Pompiers :	1.500,00 "
- Chenebier Animation :	1.500,00 "
- Association sportive :	1.500,00 "
- Mutuelle du trésor :	100,00 "
- Prévention Routière :	100,00 "
- FOL 70 :	200,00 "
- Ligue contre le cancer :	200,00 "
- Croix Rouge Héricourt :	300,00 "

DIFFERENTES COMMISSIONS MUNICIPALES

Commission URBANISME :

- Présidée par Monsieur Gérard PIERRE
- Membres du C.M. :
 - Marie-Odile NOWINSKI
 - René MULLER
- Membres extérieurs :
 - Gilbert BRUCHON
 - CHRISTIAN ROY
 - Bernard DELAPLACE

Commission des FETES, de l'ENVIRONNEMENT et de la JEUNESSE :

- Présidée par Monsieur Lionel HENISSE
- Membres du C.M. :
 - Odette BERTINELLI
 - Marie-Odile NOWINSKI
 - Michel GOUX
 - Hubert ROY
- Membres extérieurs :
 - Raymonde PIERRE
 - Andrée BADET
 - Brigitte BOISAUBERT
 - Stanislas SALOMON

Commission des TRAVAUX et des RESEAUX :

- VOIRIE - RESEAU D'EAU - EDF
- Présidée par Monsieur Jacques ABRY
- Membres du C.M. :
 - Serge BOURQUIN
 - Pierre-Marie BELOT
 - Hubert ROY

Commission des FORETS :

- Présidée par Monsieur Bernard HENISSE
- Membres du C.M. :
 - Jacques ABRY
 - René MULLER
 - Pierre-Marie BELOT
- Membres extérieurs :
 - Francis GOUX
 - Serge METTETAL
 - Guy GRAFFE

Commission du BUDGET :

- Présidée par le Maire
- Membres du C.M. :
 - Michel GOUX, Lionel HENISSE
 - Jacques BOISAUBERT, Bernard HENISSE
 - Jacques ABRY, Gérard PIERRE

Commission des BATIMENTS :

- Présidée par le Maire
- Membres du C.M. :
 - Daniel ELIAS, Claude BRESSIN,
 - Jacques BOISAUBERT, Michel GOUX
 - Bernard HENISSE

LA COMMISSION D'URBANISME

Le conseil municipal a proposé la participation de personnes extérieures :

Composition de la commission :

Elus municipaux : PIERRE Gérard
MULLER René
NOWINSKI Marie-Odile

Personnes volontaires extérieures au conseil municipal :

BRUCHON Gilbert
DELAPLACE Bernard
ROY Christian

Pendant les 8 réunions, la commission a travaillé sur trois sujets :

- 1) élaboration du POS
- 2) les impôts locaux
- 3) projet du groupe scolaire avec salle communale

I Elaboration du Plan d'Occupation des Sols :

Avec les cultivateurs MM NARDIN Jean, ABRY Maxime et ABRY Gilbert, la commission a déterminé les terrains boisés dans les zones agricoles N.C. et un plan a été constitué.

La commission, après étude sur les 15 ares proposés par le C.M. pour la construction d'une maison neuve considère que cette surface est nuisible au développement de la construction pour les raisons suivantes :

- * considérant l'assainissement individuel : aucune amélioration n'est apportée si la maison n'est pas correctement placée, ceci par rapport au niveau du terrain, et par rapport aux maisons voisines ;
- * considérant l'assainissement collectif, la position de la maison par rapport au niveau de la route où passera l'égout doit être prise en compte et respectée ;
- * les 15 ares rendent le prix d'achat du terrain plus élevé ;
- * les personnes à la recherche d'un terrain à bâtir, considérant l'entretien futur, ne désirent souvent qu'une parcelle de 8 à 10 ares.

En conclusion, la commission a proposé au conseil municipal :

- le retour à 10 ares minimum pour une parcelle de terrain à bâtir avec longueur à respecter côté route ;
- que soit inscrite sur la demande de permis de construire une vérification avant rebouchage des poses d'assainissement individuel : fosse toutes eaux, bacs de dégraissage, tranchée filtrante en sable, etc..

La commission a participé aux nombreuses réunions concernant l'élaboration du POS.

II Les impôts locaux :

Les impôts locaux devenant une des ressources importantes du revenu communal, le C.M. a demandé à la commission d'étudier une remise à jour de la taxe d'habitation.

Centre Communal d'Action Sociale

Créé en 1793, cet organisme se nommait Bureau d'Aide Sociale (BAS).

Afin d'accroître leurs actions, en 1986, les BAS sont devenus les Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS).

Obligatoire dans chaque commune, le CCAS n'est pas un service de la mairie mais un établissement public communal ayant une personnalité juridique ; ses membres sont soumis au secret professionnel.

Constitution : 1 président qui est le Maire,
4 membres du Conseil Municipal,
4 membres désignés par le Maire dont 1 proposé par l'Union Départementale des Associations Familiales (UDAF).

Parmi les délégués non issus du Conseil Municipal, il doit y avoir obligatoirement :

- * 1 représentant des retraités et personnes âgées,
- * 1 représentant des personnes handicapées.

Ressources :

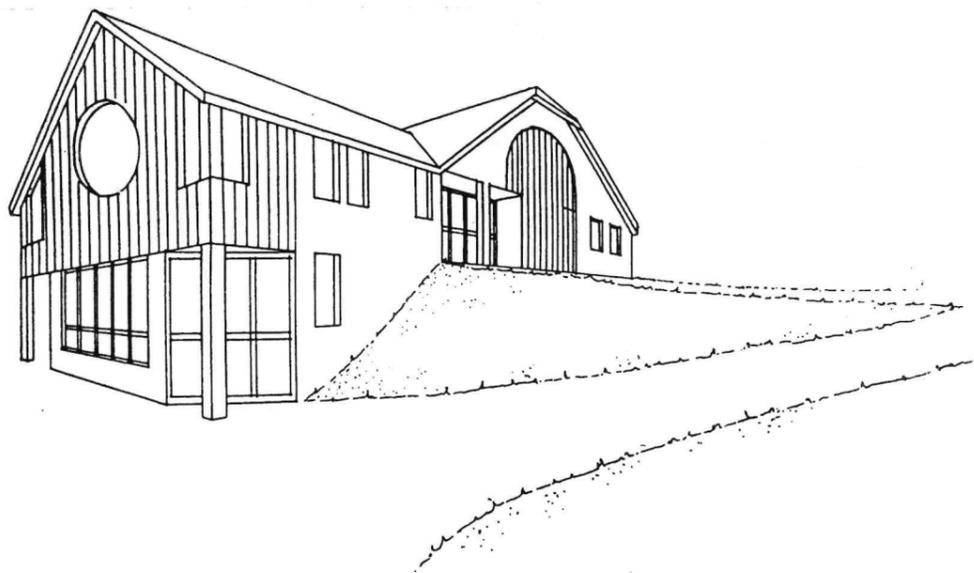
- a) des ressources propres fixées par la loi,
- b) une subvention municipale,
- c) des rentrées d'établissements gérés par le CCAS.

Actions :

Le CCAS assure et coordonne l'action sociale de la Commune. Le Centre se doit d'instruire les dossiers des demandeurs et de les faire suivre à la direction de la protection sociale du département.

- dossiers :
- en faveur de l'enfance et de la famille,
 - en faveur des adultes,
 - d'action sanitaire.

Le Centre Communal d'Action Sociale peut être amené à donner des avis et faire des propositions dans différents domaines, comme l'emploi, les loisirs, la culture, l'urbanisme, etc..



VUE sur L'ANGLE NORD-OUEST.

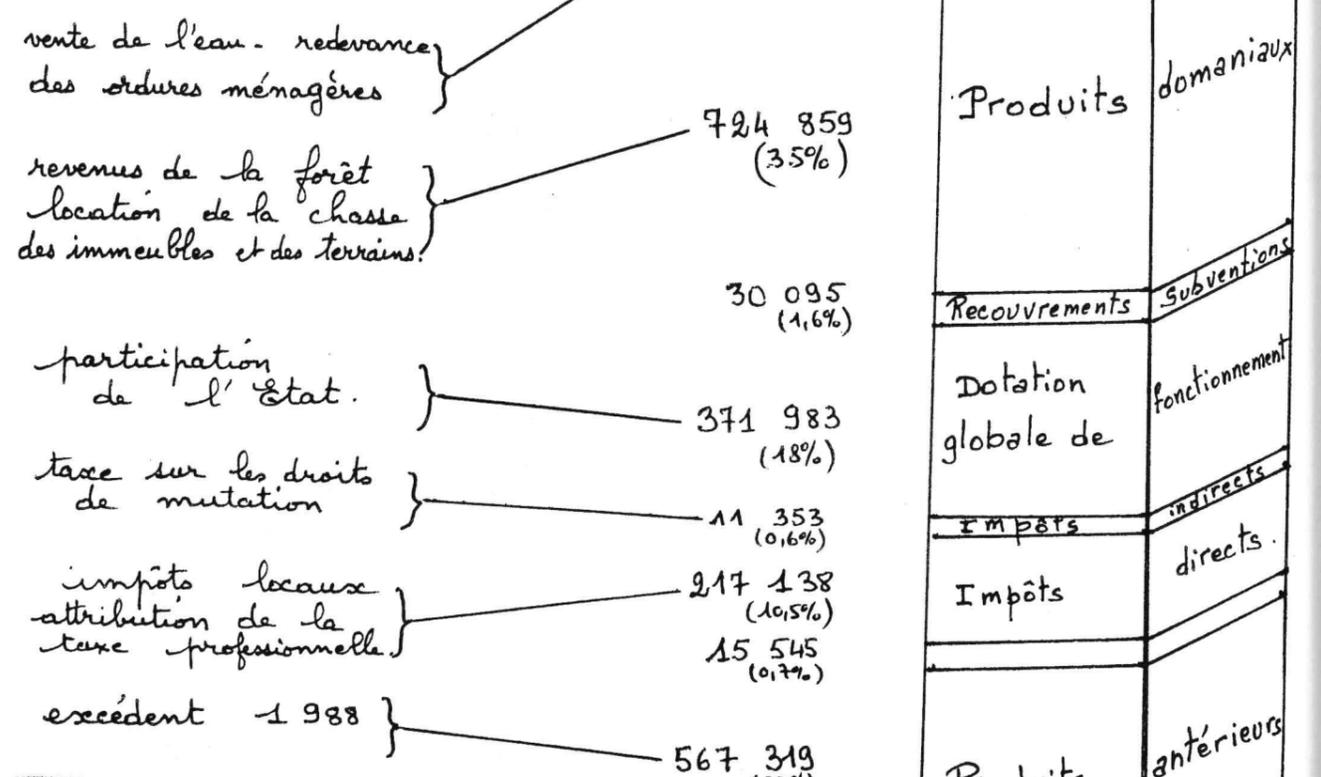
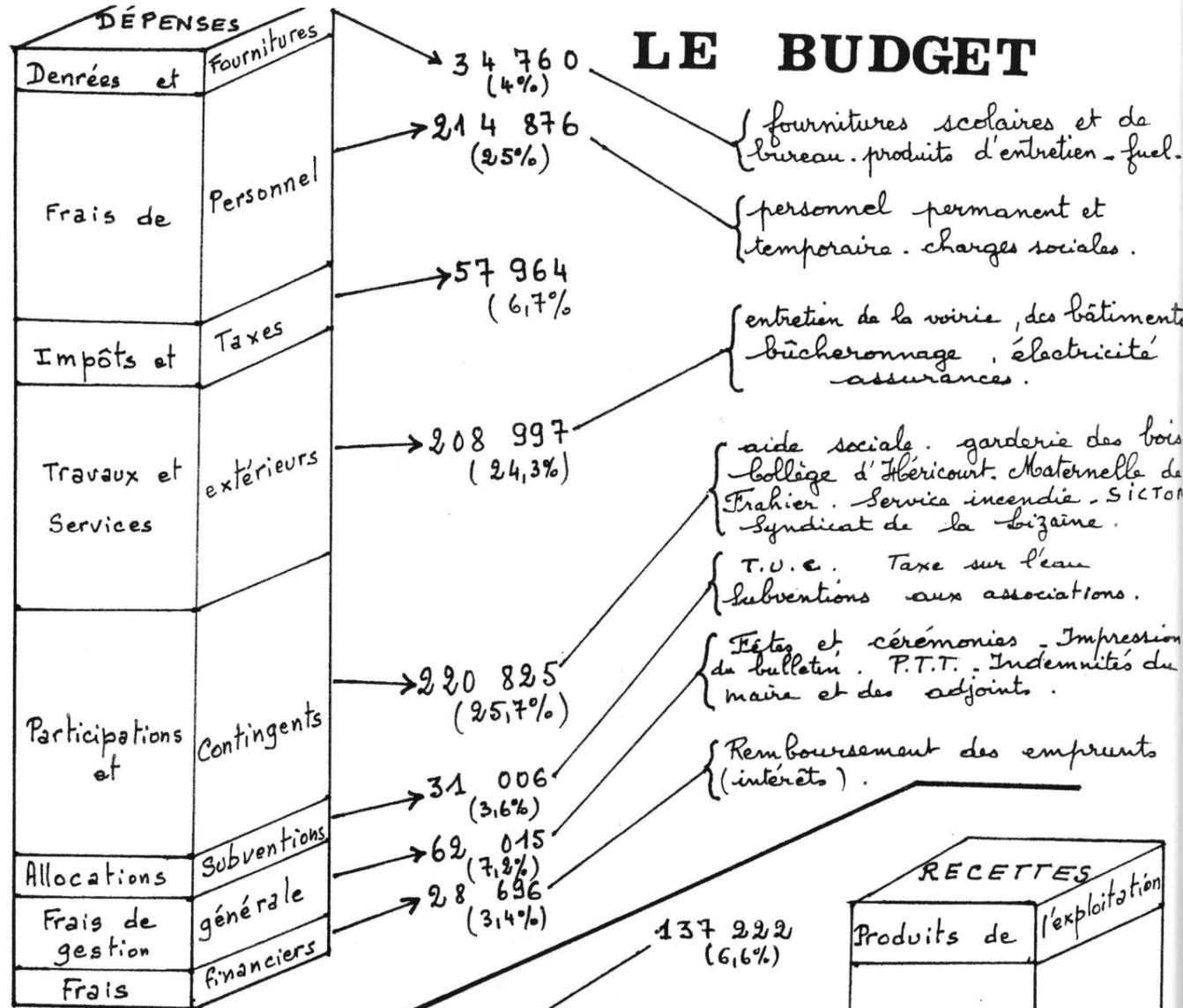
LE FUTUR BATIMENT COMMUNAL

Les différentes étapes de l'élaboration du nouveau bâtiment communal qui regroupera les écoles, la salle polyvalente et la mairie, se décomposent ainsi :

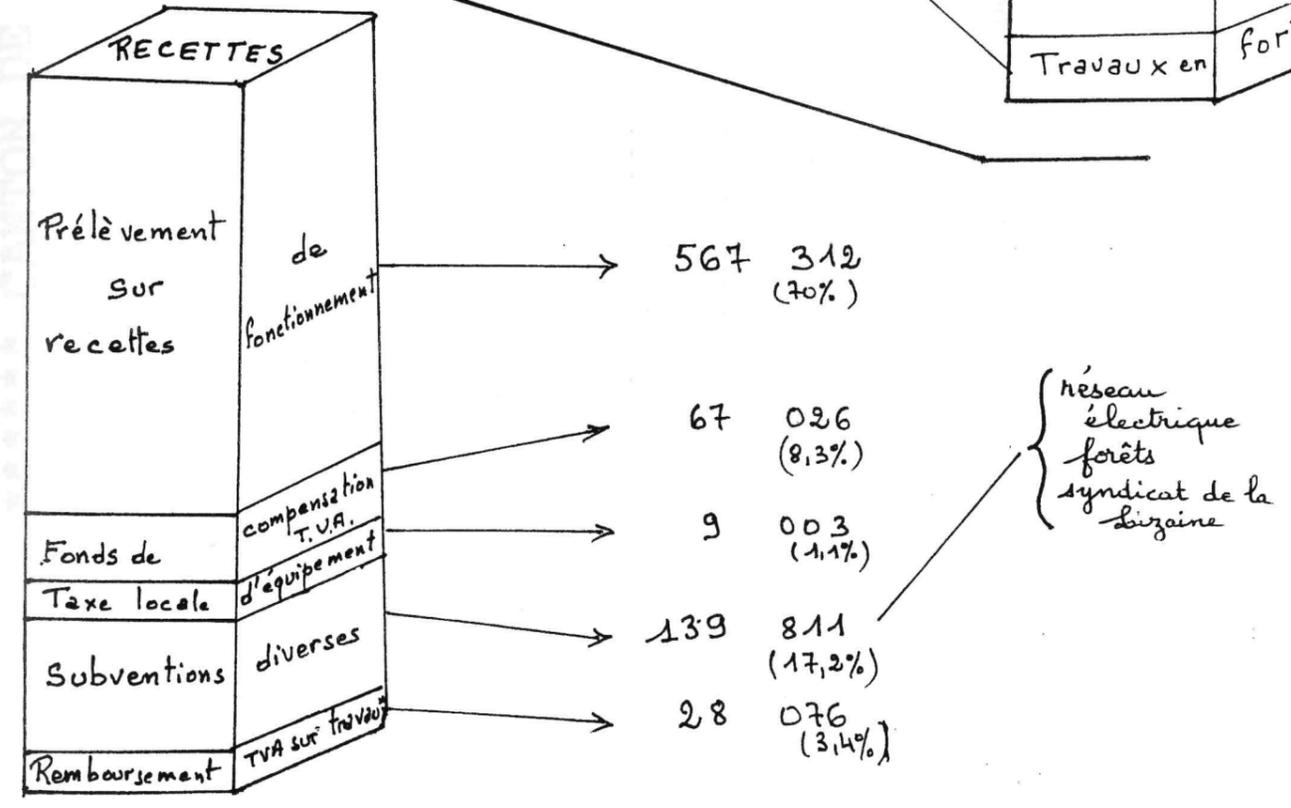
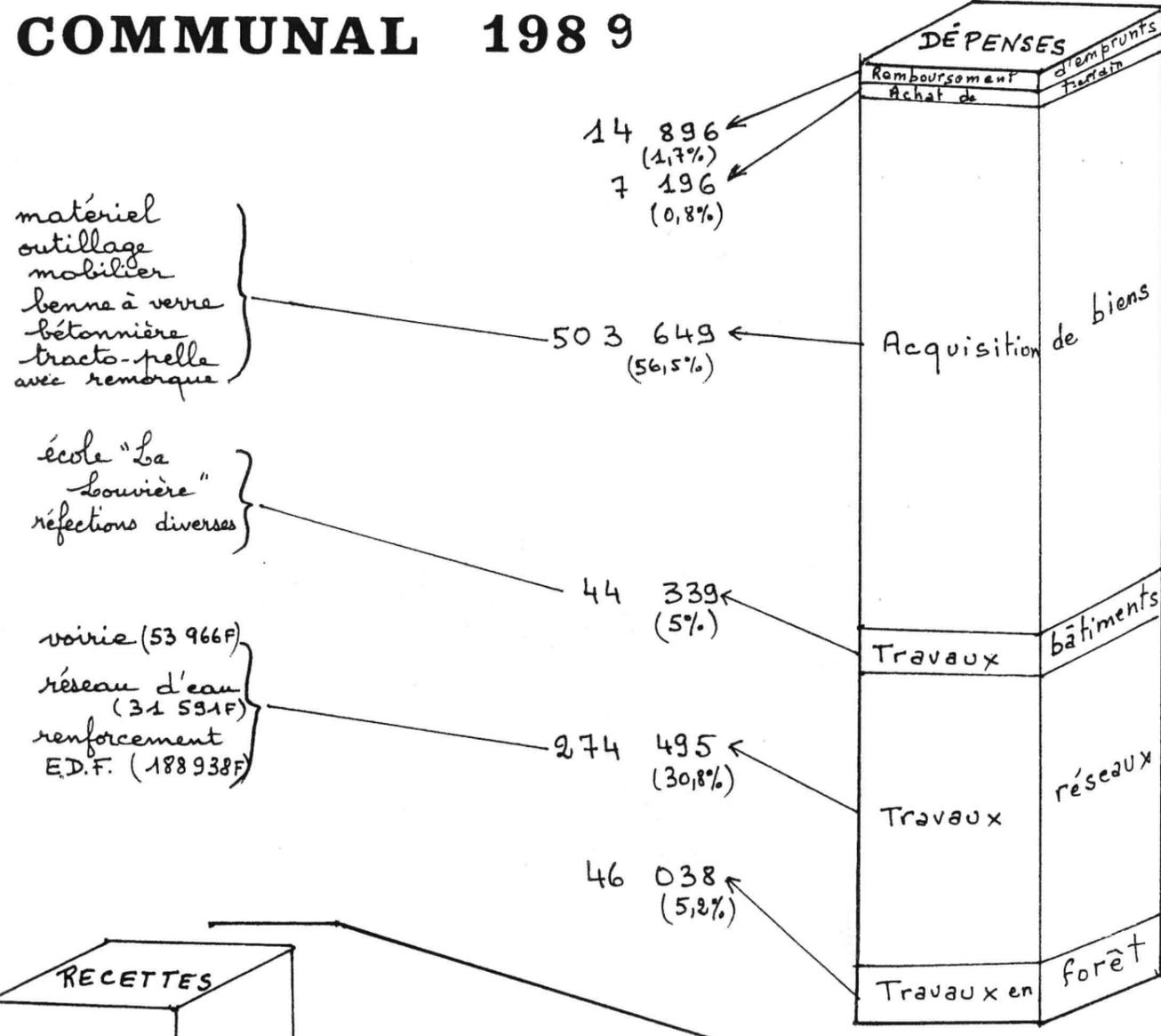
- Décembre 1988 : Etude de faisabilité effectuée par les Services de la Direction Départementale de l'Équipement.
- Juin 1989 : Délibération du Conseil Municipal décidant la construction d'un groupe scolaire et d'une salle polyvalente.
- Été 1989 : Discussions avec Mr Roger RUE pour lui acheter ses parcelles de terrain situées au lieu-dit "Les Grands Prés". Un accord amiable est trouvé à l'automne.
- Octobre 1989 : Les membres de la Commission des fêtes visitent plusieurs salles polyvalentes et groupes scolaires.
- Novembre 1989 : Etude financière du projet par Mr le Percepteur. Par délibération, la DDE est chargée de la mission de conduire l'opération projetée et d'assister le Conseil Municipal pour la réalisation des ouvrages.
- Décembre 1989 : Les besoins de la Commune sont définis lors d'une réunion en mairie avec les membres du Conseil municipal, les responsables de la DDE et Mr l'Inspecteur Départemental de l'Éducation Nationale. Les besoins se résument ainsi :
 - * Groupe scolaire de 400 m² regroupant une classe maternelle (avec salle de repas) et 3 classes primaires.
 - * Salle polyvalente de 200 m².
 - * Locaux mairie de 80 m².
- Janvier 1990 : Sondage du sol où sera implanté le futur bâtiment. La Commission des bâtiments communaux organise des réunions avec 5 architectes.
- Février 1990 : Le Conseil municipal choisit l'équipe d'architectes F. LOBJOY de Belfort et C. VANDAMME de Lure pour réaliser ce bâtiment.



VUE sur L'ENTREE de L'ECOLE



FONCTIONNEMENT



INVESTISSEMENT

***** CANTON DE HERICOURT OUEST *****

. 1989 .

COMMUNES	Population	Superficie (en Ha.)	Produit des contributions directes	Charge fiscale par habitant	Potentiel fiscal par habitant	Effort fiscal
BELVERNE	134	615	64.760	483,28	592,96	,958500
CHAMPEY	765	1 130	292.276	382,06	626,21	,771400
CHAVANNE	176	232	71.415	405,76	536,67	,699000
CHENEBIER	548	905	158.110	288,52	584,74	,658900
COISEVAUX	171	418	74.775	437,28	659,62	,812200
COURMONT	86	639	86.646	1.007,51	575,82	1,609300
COUTHENANS	690	164	329.135	477,00	726,91	,791100
ETOBON	230	1 226	72.771	316,39	596,55	,522700
HERICOURT	10 082	1 808	12.109.254	1.201,07	1.051,70	1,488000
LOMONT	407	1 135	153.653	377,52	525,64	,834600
SAULNOT	707	2 673	361.227	510,92	890,03	,617700
TAVEY	360	296	144.167	400,46	562,77	,734000
TREMOINS	316	403	124.726	394,70	672,91	,741600
VERLANS	120	164	41.322	344,35	534,58	,820800
VILLERS SUR SAULNOT	104	237	49.640	477,30	530,01	1,063700
VYANS LE VAL	384	332	137.540	358,17	618,78	,741000

. 16 .

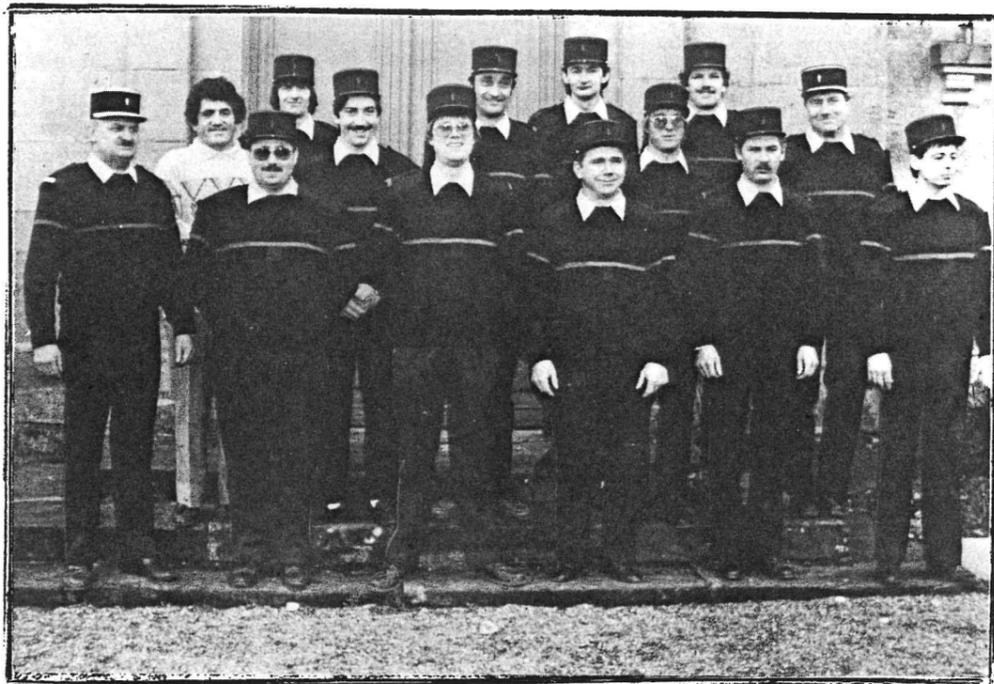
***** CANTON DE HERICOURT OUEST *****

. 1989 .

COMMUNES	TAXE BASES	HABI. TAUX	FONCIER BASES	BATI TAUX	FONCIER BASES	NON BATI TAUX	TAXE BASES	PROFES. TAUX
BELVERNE	323.200	5,42	200.020	11,43	48.030	50,00	3.660	10,00
CHAMPEY	1.577.450	6,40	1.020.610	10,60	92.280	47,80	539.010	7,24
CHAVANNE	422.100	5,30	219.920	9,59	32.510	49,60	83.300	14,20
CHENEBIER	1.268.560	3,55	650.940	7,06	130.700	37,36	293.580	6,23
COISEVAUX	502.450	5,15	254.960	10,80	40.250	52,90	1.420	4,98
COURMONT	268.590	8,49	145.860	21,03	36.040	88,28	5.440	24,88
COUTHENANS	1.610.840	6,31	1.214.910	12,88	22.920	63,78	879.760	6,41
ETOBON	633.220	3,87	324.170	7,12	98.020	25,04	2.710	23,61
HERICOURT	28.780.000	7,85	17.258.620	27,71	373.330	62,20	35.346.850	13,68
LOMONT	923.040	5,20	493.170	10,30	97.300	46,83	37.650	24,68
SAULNOT	1.735.080	4,20	996.350	8,50	252.170	32,63	1.911.510	6,35
TAVEY	870.070	6,60	514.400	13,11	36.160	44,17	91.600	3,64
TREMOINS	771.650	6,17	457.700	10,30	56.270	32,50	247.020	4,73
VERLANS	292.570	5,68	150.750	10,30	21.360	41,50	1.720	18,20
VILLERS SUR SAULNOT	199.210	5,22	126.010	11,22	36.370	61,49	11.100	24,68
VYANS LE VAL	1.170.570	5,73	568.020	9,33	38.540	44,84	1.890	10,00

. 17 .

LE CENTRE DE PREMIERE INTERVENTION
DE CHENEBIER



Le C.P.I. communal est formé des pompiers volontaires suivants :

Jean ABRY	Pierre-Marie BELOT
Serge BOURQUIN	Claude BRESSIN
Claude DEMET	François DEVILLERS
François GOUX	Pierre GOUX
Serge LAFOSSE	Didier MAIRE
Philippe MARCHAND	Robert NOWINSKI
Hubert et Christian ROY	Dominique SCHMITT

dirigés par le Lieutenant Etienne GOUX.

En 1989, les interventions du C.P.I. furent nombreuses et variées: accidents routiers, feux de friche, feux de cheminée, destruction de nids de guêpes, sécurité de manifestations (course cycliste, 14 Juillet), contrôle des bornes d'incendie

En cas de besoin, les consignes à appliquer sont simples :

- cas non urgent : (cave inondée, nid de guêpes ...) contacter directement le chef de corps ou un pompier.

- besoin urgent : (accident, incendie ...) pour que l'alerte soit donnée à tous les niveaux, il est nécessaire de donner 2 coups de téléphone :

1°) COMPOSER D'ABORD le 18 en indiquant le lieu, la nature du sinistre, le nombre de victimes ...

2°) PREVENIR ensuite Mr Claude BRESSIN tél. 84.27.30.23
ou Mr André ROY tél. 84.23.91.09

qui fera actionner la sirène déclenchant l'alerte locale.

LES PAGES

DES

ASSOCIATIONS

ASSOCIATION SPORTIVE



Le bilan du club, en 1989, s'établit ainsi :

1) Bilan sportif :

* L'équipe fanion s'est maintenue en 2ème division et occupe actuellement à la mi-saison, une honorable 4ème place (sur 12 équipes, derrière Couthenans, Roye et Gouhenans). L'amalgame entre les jeunes de l'équipe juniors et les anciens, commence à porter ses fruits, ce qui rend la fin de saison très intéressante.

* Les équipes de jeunes (poussins, pupilles et minimes) ont changé de catégories et l'apprentissage à l'échelon supérieur est difficile à assumer car les défaites sont plus nombreuses que les victoires.

2) Bilan encadrement :

* Le président Henri Croissant et la secrétaire, Madame Ginette Seguin, ont demandé à être remplacés dans leurs fonctions respectives tout en restant au bureau du club, ce qui a conduit deux dirigeants à augmenter leurs responsabilités : Mr Michel Henisse assure désormais la direction de l'Association et Mr Jean-Luc Wuillamier est devenu le secrétaire du club.

* L'encadrement des différentes équipes fonctionne de la manière suivante :

- Mr Gérard PEROZ dirige l'équipe "poussins" (8 à 10 ans)
- Mr Daniel ZBOS est le responsable de l'équipe "pupilles" (10 à 12 ans)
- Mr Pierre ROY encadre l'équipe "minimes" (12 à 14 ans)
- Mrs Paul MIOTTO et Gérard SIMON assurent l'entraînement et le suivi de l'équipe "première".

3) Prévisions pour 1990 :

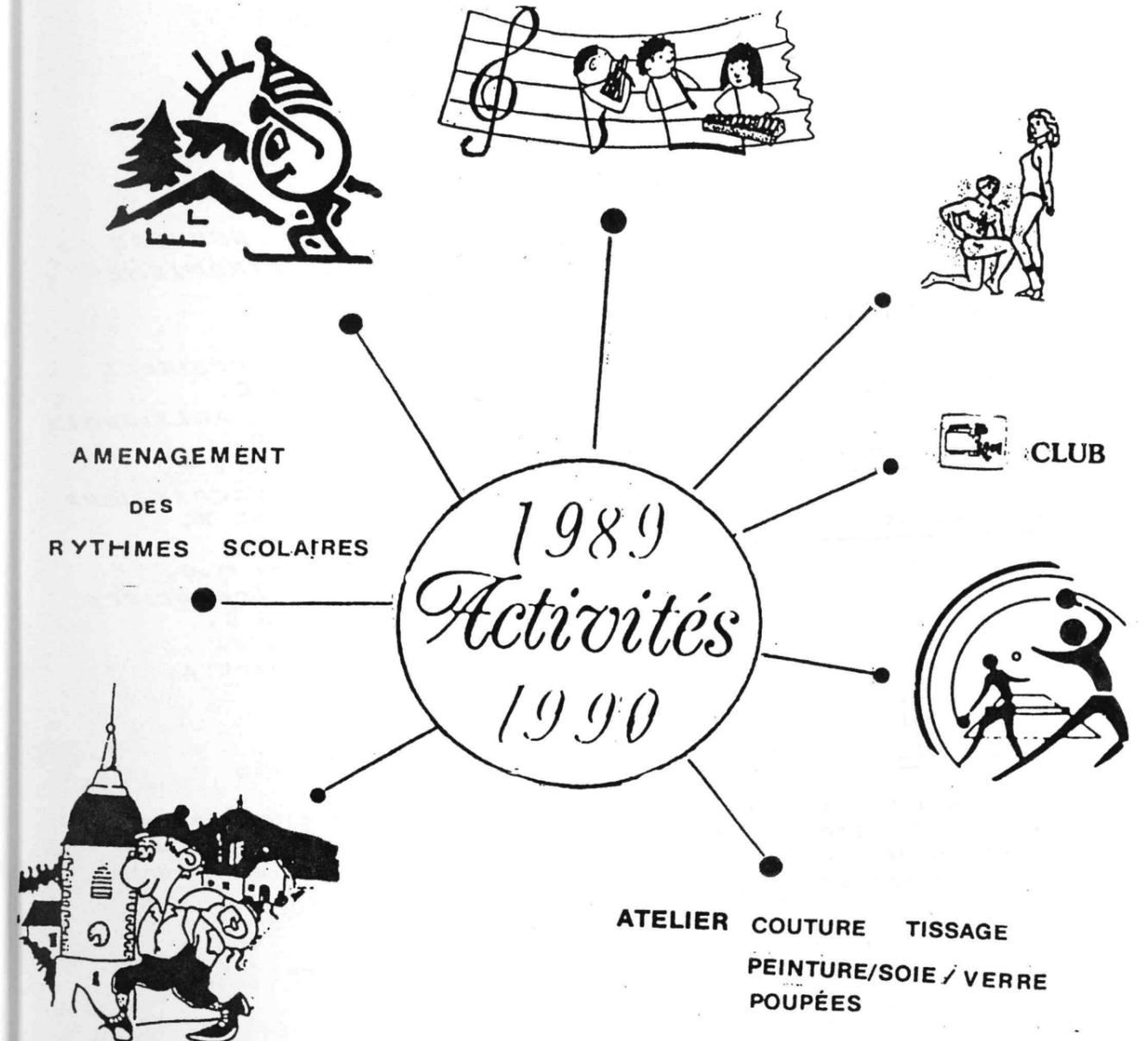
* Participer à la course au titre pour l'équipe A.

* Trouver les joueurs et des dirigeants pour engager une équipe "réserve" en championnat.

* Animer le week-end du 14 juillet avec les chasseurs et les pompiers du village pour le tournoi de football dont l'esprit et la forme seront changés pour retrouver un nouvel élan.

* Participer au financement d'une tondeuse communale.

Les dirigeants.



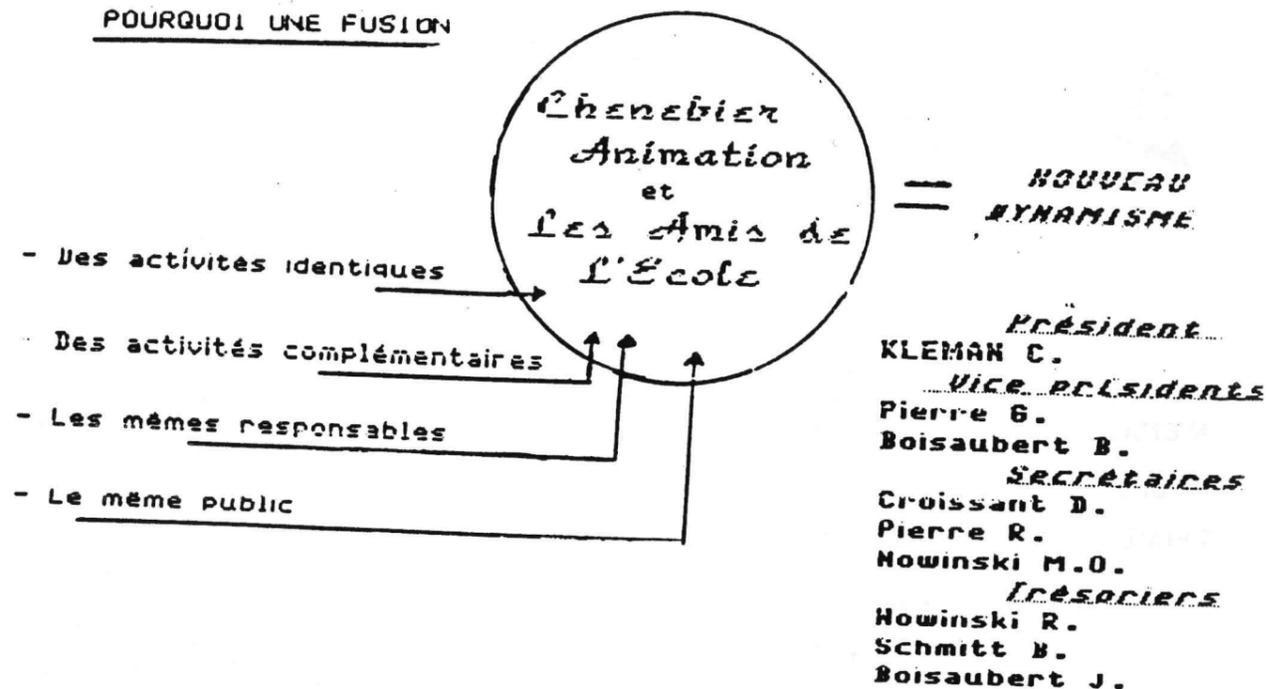
*Chenebier Animation
et les
Amis de l'école*

L
CHENEBIER
S

ANIMATION
M
I
S de

E
C
L
E

POURQUOI UNE FUSION



NOUVEAUTE : AMENAGEMENT DES RYTHMES SCOLAIRES

Au premier trimestre de l'année scolaire 1989-1990, dans le cadre de l'aménagement des rythmes de vie de l'enfant, des membres de l'Association ont acceptés d'initier les enfants à certaines activités

- poterie
- travail manuel - couture ;
- théâtre - danse
- tennis de table - sport.

PROCHAINS RENDEZ-VOUS

- Galette des rois 21 janvier 1990
- Loto 4 mars 1990
- Carnaval
- Kermesse 10 juin 1990
- Fête de la musique 24 juin 1990